

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 18 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 35 — — soir, Express.  
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 2' m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 57 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR.**

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Nous recevons de plusieurs côtés des renseignements d'une haute gravité sur l'état de l'Allemagne et sur les difficultés que soulève la question danoise.

La réponse du roi Christian IX à l'adresse du rigsdag a causé une profonde impression à Vienne. On avait espéré, dans les cercles de la cour, que la lutte ne durerait pas plus de six semaines. Maintenant, on commence à croire que la paix ne pourra être signée que dans les murs mêmes de Copenhague, en admettant que les puissances signataires du traité de Londres laissent aller les choses jusque-là. Or, cette hypothèse n'est guère admissible.

En attendant, la Hongrie se réveille avec toutes ses aspirations à l'autonomie. La Gallicie est en état de siège. La Vénétie conspire plus que jamais. Le printemps s'avance, et bientôt les opérations militaires ne seront plus entravées par la neige et le verglas.

A Berlin, les progressistes voient avec défiance la guerre se prolonger. Ils disent qu'elle donne la suprématie au parti féodal et le rend maître de la situation. Les feuilles libérales ne tarderont guère à recommander un arrangement aussi prompt que possible.

Dans les duchés, le mécontentement des populations est arrivé aux dernières limites. Enfin, les États secondaires, qui n'ont réussi qu'à établir une fois de plus leur singulière impuissance et à se faire donner de véritables soufflets en pleine Diète, la Bavière, la Saxe et

le Wurtemberg, sont en proie à une exaspération indescriptible. MM. de Beust, de Pforten et de Hugel, s'aperçoivent un peu tard qu'ils ont été joués par M. de Bismarck. Mais ils vont prendre leur revanche en se rapprochant du *Nationalverein* qui, en fin de compte, met la cause de la liberté au-dessus de l'idée unitaire et de la vaine querelle entre l'Allemagne et le Danemark. (*Le Pays*).

La *Gazette allemande du Nord* déclare que les deux grandes puissances allemandes marchent parfaitement d'accord dans la question danoise, et elle ajoute que l'empereur François-Joseph a manifesté à M. de Manteuffel son approbation de la politique de la Prusse.

Nous ne savons si vraiment les cabinets de Vienne et de Berlin marchent la main dans la main, mais ce que nous persistons à affirmer, c'est que les Prussiens sont aussi impopulaires en Autriche que les Autrichiens en Prusse.

Une dépêche de Copenhague nous annonce que décidément le général de Meza a été destitué, et remplacé par le général Gerlach.

Une dépêche grave nous arrive de Lemberg. L'état de siège vient d'être proclamé à Cracovie et en Gallicie. Cette nouvelle confirme nos informations particulières. Depuis quelques jours déjà nous avions prévu la mesure d'exception que le gouvernement autrichien a cru devoir adopter. Outre les stipulations ordinaires d'une déclaration d'état de siège, outre le manifeste impérial que nous publions ci-après en entier, deux ordonnances de la lieutenance générale viennent d'être promulguées : l'une ordonne un désarmement géné-

ral. Toutes les armes et munitions doivent être livrées dans un délai de quinze jours, sous peine de fortes amendes ou d'emprisonnement.

L'autre impose à tous les étrangers qui se trouvent dans le pays de se présenter, dans les quarante-huit heures, devant les autorités de police, pour se procurer un permis de séjour. Les contrevenants à cette disposition seront renvoyés dans leur patrie. (*Idem.*)

Voici le Manifeste impérial autrichien du 24 février, concernant la proclamation de l'état de siège en Gallicie :

« Depuis plusieurs mois le royaume de Pologne est le théâtre de funestes événements, et la Gallicie, par suite de ses sympathies pour les destinées de ses voisins, a été profondément agitée. Le gouvernement, en présence de cette situation, a consciencieusement observé ses devoirs internationaux, et a appliqué les lois existantes, tout en agissant avec la douceur et les ménagements qui étaient propres à calmer les esprits excités. La suite n'a pas répondu à son attente, des relations de haute trahison se sont organisées de ce côté des frontières, des enrôlements, des extorsions ont eu lieu constamment pour secourir l'insurrection ; la sécurité du pays, les propriétés des habitants, la prospérité de tous, sont compromises, et l'ordre légal est sérieusement menacé.

« Le pouvoir révolutionnaire exerçant une action occulte dont le but final est également dirigé contre la sécurité et l'intégrité de l'Autriche, s'arroge, en Gallicie, un pouvoir gouvernemental formel ; il exige des contribu-

tions des agents assermentés, et cherche, sans reculer même devant l'assassinat, à se procurer, par intimidation, obéissance à ses ordres.

« Des faits nombreux indiquent que les partis révolutionnaires se proposent de faire prochainement de la Gallicie et de Cracovie le théâtre de violences ouvertes.

« Pénétré de ses devoirs gouvernementaux envers le pays dont la grande majorité des habitants compte au nombre de ses plus fidèles sujets, l'empereur s'est vu obligé d'ordonner des mesures exceptionnelles pour le maintien de la tranquillité et pour la protection des populations paisibles. L'empereur désire que ces mesures deviennent bientôt superflues, et il a la confiance que l'appui des populations ne manquera pas au gouvernement pour le rétablissement de l'ordre et de la légalité. »

Quatre corps d'armées russes se concentrent dans le royaume de Pologne, sur les frontières prussiennes. On pense que cette concentration a surtout pour but de prêter main-forte à la Prusse, en vue de certaines éventualités prévues par le traité secret de cette puissance avec la Russie.

**BULLETIN DE LA GUERRE.**

La neige, le mauvais temps, se sont mis du côté des Danois ; et d'après les dernières dépêches, les Prussiens ne prévoyaient pas pouvoir avant quinze jours donner l'assaut aux fortifications de Düppel.

La ville de Kolding a été frappée par les

**FEUILLETON.**

6

## LE BOUCLIER DE LA FOUDRE

NOUVELLE HISTORIQUE.

(Suite.)

A Stromstad, dont Charles XII faisait le centre de ses opérations nouvelles contre Frédérickshald, il ne fut pas plus heureux. Un plan bien combiné, des manœuvres d'une hardiesse admirable, des prodiges de valeur, ne l'empêchèrent pas d'être repoussé avec perte par le général suédois Gesta, excellent officier, bien digne de la confiance de Charles XII. Le *Laaland* fut criblé de boulets, plusieurs autres navires danois horriblement maltraités, et Tordenskjold lui-même fut blessé de deux coups de feu tandis qu'il dirigeait le débarquement.

Une croisière active, habile et favorable aux armes danoises, ne l'empêcha pas d'être disgracié. L'amiral le fit remplacer dans son commandement de commodore ; mais, du moins, elle lui laissa son vaisseau.

En vue de Stromstad, sous les yeux de Charles

XII et du général Gesta, le *Laaland* battit à plusieurs reprises les navires de guerre suédois.

Malgré tout cela, les efforts de la coterie hostile à Tordenskjold furent tels, qu'il crut nécessaire d'aller se justifier à Copenhague, où, cette fois, il réclama comme un droit le jugement de ses actes par un conseil de guerre.

Jamais triomphe judiciaire ne fut plus éclatant.

Le peuple de Copenhague, les soldats, les ouvriers, les étudiants et surtout les gens du port, matelots, charpentiers, hommes de peine, assemblés en foule autour des issues du tribunal maritime, attendaient le prononcé de la sentence.

Lorsque le vainqueur de Dyncikilen fut acquitté à l'unanimité avec les plus grands éloges, lorsque l'amiral président du conseil lui dit : « Soyez loué de vos bons et loyaux services ! » le peuple poussa trois hourras de joie.

De nouveaux hourras qui retentirent dans tous les quartiers de la ville, depuis le château royal de Christianborg jusqu'aux extrémités des faubourgs de Christianshavn dans l'île d'Amak, servirent de complément à la péroraison du président quand, en lui rendant son épée, il ajouta :

« Brave Tordenskjold, à Gothenbourg et à

Stromstad elle a brillé d'un éclat aussi pur qu'à Dyncikilen. Les victoires sont entre les mains du Dieu très-puissant. Il ne dépend de l'homme que d'accomplir noblement tous ses devoirs. Le conseil a reconnu, à l'unanimité, que vous n'en avez négligé aucun. Il déclare que les dispositions prises par vous durant tout le cours de votre campagne, notamment à Gothenbourg et à Stromstad, méritent d'être louées. Le plus expérimenté des officiers de mer serait incapable d'en prendre de meilleures. Enfin vous n'auriez pu être exposé à un blâme qu'en agissant autrement, et pourtant vous auriez pu, sans encourir de reproches, être moins héroïque. L'honneur du pavillon est resté sans tache comme votre glorieuse épée !... Vive le roi Frédéric ! »

Au sortir du tribunal, la foule, en poussant des cris d'allégresse, escorta jusque chez lui Tordenskjold qu'accompagnaient le jeune Lehu et le fidèle Hartz-Kold, qui répéta plus de vingt fois :

— Hélas, mon Dieu ! pourquoi mon ancien maître, le vénérable docteur Jépersen, ne peut-il plus être témoin de ce que nous voyons aujourd'hui !

— Ami Kold, dit le neveu du docteur, son âme, n'en doute point, prend sa part de notre joie. Il a prié pour ses protégés, et maintenant il rend grâce

à Dieu de la justice accordée par les hommes à ton noble maître, mon frère, mon ami, mon second père, Tordenskjold.

Copenhague illumina.

Les quais, jusque fort avant dans la nuit, retentirent des chansons et cantates rimées à la gloire du héros populaire. Le roi Frédéric IV ne fut pas moins joyeux que le dernier de ses matelots. Si quelques méchantes gens murmurèrent, ce fut tout bas, et les sifflements de l'envie ne troublèrent pas le concert des louanges publiquement décernées au Jean Bart danois.

**VI. — DERNIERS SUCCÈS.**

Pourvu du commandement d'un nouveau vaisseau, avec ordre d'observer de près les mouvements de Charles XII, Tordenskjold débarque à plusieurs reprises en Suède, y opère d'utiles diversions, y fait de nombreux prisonniers, fait annoncer au roi Frédéric qu'une armée de trente mille Suédois se porte sur les frontières de Norvège, et tient l'amirauté au courant de tous les événements de la guerre.

Il y prend une part active, et coopère puissamment à la défense de Frédérickshald qu'assiège Charles XII.



Austro-Prussiens d'une contribution de mille thalers par jour.

Le dégel a commencé en Danemark, mais les dépêches continuent à constater que les opérations restent interrompues.

Les Prussiens attendent devant Düppel le moment de commencer l'attaque.

La *Gazette de la Croix* disait à ce sujet :

« La terre gelée, la neige et le mauvais temps rendent impossibles les travaux de terrassement pour l'établissement des batteries. Pour cette raison, la campagne de Düppel se prolongera beaucoup avant d'arriver à un résultat décisif. »

« Les pertes des Prussiens sont plus considérables qu'on ne le croyait d'abord. Dans une seule compagnie, par exemple, tous les officiers sont blessés; plusieurs ont eu des chevaux tués sous eux. »

La *Gazette de Cologne* affirme que les Danois ont concentré environ 50 mille hommes dans les retranchements de Düppel et d'Alsen; au moyen de leurs steamers et de leurs remorqueurs, ils peuvent, dit-elle, transporter en moins de vingt-quatre heures 15 à 20 mille hommes d'Alsen à Fredericia; ces troupes, réunies à celles qui occupent cette dernière ville, suffiraient pour placer les Austro-Prussiens dans une situation grave.

Le même journal ajoute :

« A en juger par l'attaque de Missunde, cent mille coups de canon ne suffiront pas pour faire une brèche dans les redoutes de Düppel. Ce sont précisément les corps du génie et de l'artillerie danois qui rendent des services immenses, et l'énergie tenace de l'infanterie danoise, qui n'est nullement ébranlée par les avantages obtenus jusqu'ici par les alliés, trouvera suffisamment dans la défense de ces travaux fortifiés, tant par la nature que par l'art, l'occasion d'effacer brillamment le souvenir des échecs d'Oversee et d'Ober Selk. »

Ces renseignements fort intéressants expliquent l'interruption d'hostilités à laquelle nous assistons. Les Prussiens devant Düppel sont en présence d'obstacles si considérables, qu'ils ont ajourné leur attaque et qu'ils attendent un temps plus favorable pour diriger contre la forteresse danoise une tentative sérieuse.

La Prusse envoie, du reste, une véritable légion de princes contre le Danemark. Le prince Charles, commandant en chef de l'armée, est parti, dit une dépêche de Berlin, pour aller rejoindre les Prussiens devant Düppel.

Il y aura donc ainsi six princes de la maison royale de Prusse engagés dans l'expédition du Sleswig : le prince Charles, le prince Frédéric-Charles qui commandait devant Missunde, le prince Albrecht et son fils, et le duc de Mecklembourg, neveu du roi Guillaume III.

Le maréchal Wrangel a demandé, dit-on,

à Berlin, s'il doit répartir ses troupes autour de Kolding dans les cantonnements où elles resteront stationnaires, ou s'il doit avancer dans le Jutland pour serrer de plus près la ville forte de Fredericia.

Le cabinet de Berlin se prêterait peut-être à cette seconde proposition, mais il y a lieu de prévoir que l'Autriche y fera obstacle. Elle n'a adhéré que malgré elle, comme à un fait accompli, à l'entrée du général Wrangel sur le Jutland; et les déclarations formelles, répétées, de l'Empereur François-Joseph, nous font persister dans cette prévision.

L'Autriche continue d'ailleurs à refuser tout appui à la politique prussienne dans ses efforts pour séparer le Sleswig du Danemark. Outre le dernier discours de l'empereur à ce sujet, nous trouvons dans les nouvelles d'aujourd'hui un détail très-significatif.

Par des motifs inconnus, on a arrêté le 1<sup>er</sup> mars, à Kiel, la confection des uniformes sleswigo-holsteinois. Les uniformes ont été retirés de la fabrique et déposés ailleurs.

Si les motifs de cette mesure « sont inconnus », ils sont faciles à pénétrer. N'est-il pas permis d'en conclure que les grandes puissances allemandes ne veulent pas une armée sleswigo-holsteinoise?

C'est là un indice de plus contre les projets de séparation, d'armée nationale dans ces duchés, et autres combinaisons soutenues par les Etats secondaires de l'Allemagne. (Le Pays.)

Une nouvelle très-sérieuse nous arrive de Madrid. Le ministère Arrazola, à peine installé, a dû se retirer. Dimanche, M. Mon et le marquis de Novaliches ont été chargés de composer un nouveau cabinet avec les fractions libérales du parti conservateur à la chambre.

C'est la loi électorale qui a porté le premier et le dernier coup au cabinet « historique et traditionnel. »

M. Mon a réussi à constituer son cabinet. Le télégraphe se tait sur la composition du nouveau ministère espagnol. M. Mon aura l'appui du duc de Tétouan et d'autres notabilités des partis dans les deux chambres.

On écrit de Turin, le 23 février, à l'*Union de l'Ouest* :

« Hier, on s'arrêtait aux coins des rues, devant une ordonnance qui demande aux gardes nationaux de se préparer à la mobilisation d'une partie d'entr'eux. On sait qu'il s'agit d'envoyer dans les Etats napolitains plusieurs bataillons de ce genre en remplacement des troupes que l'on en va retirer. Le résultat de cela sera d'initier nos bourgeois aux mœurs brigantesques des montagnes napolitaines, ce qui ne leur inspirera pas un grand amour pour l'unité nationale. »

» Pour le moment le prince héréditaire qui, après une tournée dans les trois villes principales de la Sicile, devait aller voyager en France et en Angleterre, y renonce. Il reviendra se mettre à la tête d'un corps d'armée en Lombardie. »

Un incident sans importance a fait naître le bruit d'une tentative d'assassinat sur le roi Georges I<sup>er</sup>.

Voici les faits : un Souliote, ex-employé de police à Janina, étant allé à Athènes pour solliciter un secours du roi, s'adressa à l'aide-de-camp Noti Botzaris, qui est de sa famille.

Un jour où il se présentait au palais pour voir M. Botzaris, des sergents de ville, le voyant armé d'une canne, crurent devoir l'arrêter : et de là, sans motif ni prétexte, cette rumeur alarmante dont on rend responsable l'irréflexion de la police athénienne.

Les nouvelles de New-York sont plus politiques que militaires. La chambre des représentants à Washington a adopté, à la majorité de 21 voix, un amendement à la constitution qui abolit l'esclavage.

Dans le Sud, M. Davis a sanctionné la loi qui défend l'exportation du tabac, du riz, de la mélasse et du sucre, à moins d'une autorisation spéciale.

Une autre loi, également sanctionnée par le président du Sud, défend l'importation des articles d'Europe, après le 18 mars prochain, et fixe le maximum des droits d'entrée pour les articles manufacturés de soie, de laine et de coton.

Il y a là une contradiction que nous ne nous expliquons pas.

Les nouvelles apportées du Mexique par le paquebot anglais sont tout-à-fait satisfaisantes. Une colonne française avec la division mexicaine aux ordres de Marquez a occupé la ville de Campeche.

Cette ville, l'une des principales du Yucatan, compte à peu près 20,000 habitants; elle est fortifiée et assure à l'intervention une excellente position à cause de son port.

La garnison a évacué la place à l'approche de nos troupes sans tirer un seul coup de fusil. Quant aux habitants, ils nous ont fait un accueil plein d'enthousiasme.

Le général Bazaine a quitté la colonne expéditionnaire pour retourner à Mexico, où il était attendu prochainement.

La soumission des généraux juaristes n'est pas encore accomplie. Cependant on espérait, au départ du courrier, qu'elle ne tarderait pas.

Une lettre de Zacatecas a annoncé que Juárez s'est démis de ses fonctions de président en faveur de Gonzalez Ortega. On doutait

beaucoup à Mexico de la véracité de cette nouvelle.

La frégate la *Guerrière* était encore à Fort-de-France au moment du passage de la malle.

Pour les articles non signés : P. GODÉT.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

Carnot est mort exilé en 1823, sur les bords de l'Elbe, et sa cendre repose dans le cimetière de Magdebourg.

L'Empereur ayant appris que le terme de la concession funéraire était expiré le 1<sup>er</sup> janvier, a craint, dans sa patriotique sollicitude, que les restes de cet homme illustre ne devinssent l'objet d'une profanation involontaire, et voici la lettre que Sa Majesté a écrite au ministre des affaires étrangères :

« Mon cher monsieur Drouyn de Lhuys,

» Je vous prie d'envoyer par le télégraphe la dépêche suivante à mon ambassadeur à Berlin :

» Le corps de Carnot, mort en exil à Magdebourg en 1823, est resté dix ans dans l'église Saint-Jean. Il fut ensuite transféré dans un terrain du cimetière concédé pour trente ans. Le 1<sup>er</sup> janvier 1864 cette concession expirait, et si quelqu'un n'était par hasard intervenu, les restes de l'homme qui sauva la France de l'invasion étrangère auraient été jetés dans la fosse commune. Cette profanation risque peut-être encore d'avoir lieu d'un moment à l'autre. Réclamez les restes de Carnot, et prenez des mesures pour les envoyer en France. »

M. le baron de Talleyrand, qui s'était empressé, en recevant cette dépêche, d'envoyer le chancelier de l'ambassade à Magdebourg, afin d'exécuter les ordres qu'il avait reçus, a annoncé au ministre des affaires étrangères que le conseil municipal de Magdebourg avait avancé le vœu de l'Empereur en prenant la décision suivante :

*Le conseil municipal de Magdebourg au directeur du service des inhumations.*

Vu votre rapport en date du 9 courant,

Le conseil municipal décrète :

Le tombeau du général Carnot restera intact. Magdebourg, 12 janvier 1864.

Pour le conseil et par délégation,  
GRUBITZ.

En présence de cette délibération, les instructions adressées à M. de Talleyrand n'avaient plus d'objet. La France ne sera pas moins reconnaissante que l'Empereur de la résolution par laquelle la ville de Magdebourg, confiant en quelque sorte le droit de cité à la cendre de Carnot, l'a placée désormais sous la sauvegarde publique, et a rendu ainsi à sa mémoire un précieux et nouvel hommage.

Ce fut là, comme l'on sait, que périt dans la tranchée le célèbre roi de Suède. Tordenskjöld mit immédiatement sous voile, pour porter la nouvelle de l'événement au roi Frédéric IV, de plus en plus inquiet, et qui, d'un ton sévère, lui demanda si la forteresse est prise.

— Loin de là, sire; le roi Charles XII est mort, et il ne reste plus qu'un seul Suédois en Norvège.

Frédéric, profondément ému de la fin tragique de son ennemi, garda quelque temps le silence; puis, après s'être fait donner quelques détails de l'exactitude desquels il doutait sans doute, il renouvela ses questions :

— La nouvelle que vous m'apportez est-elle bien vraie?

— Aussi vrai qu'il plaise à Dieu que votre majesté daigne me nommer contre-amiral! répartit Tordenskjöld.

Le 30 décembre 1718, il reçut le brevet de sa nomination, et prit place, à partir de ce jour, au conseil d'amirauté.

Mais la mort de Charles XII n'ayant pas mis fin aux hostilités, il remet sous voiles, fait le blocus de Gothenbourg, et dirige bientôt après contre Marstrand une expédition qui passe, à bon droit, pour

la plus belle page de sa vie.

Située à quelques milles au nord du point dont il avait fait le centre de ses opérations, la place de Marstrand ou Maelstrand est bâtie sur une île, bien défendue par plusieurs batteries, et protégée par la forteresse de Carlsteen, qui, du haut d'un roc escarpé, domine le port et les fortifications. Cinq vaisseaux, deux frégates et divers autres bâtiments de guerre suédois se trouvaient sous les murs de la ville, quand Tordenskjöld, qu'un simple blocus ne pouvait satisfaire, forma le hardi projet de s'en emparer, dans le dessein, dit-il, de servir véritablement de bouclier au roi Frédéric IV, qui, après avoir passé les frontières de Suède, venait d'établir son quartier-général à Stromstad.

Les Suédois ayant coulé des navires dans la passe sud de Gothenbourg, le jeune amiral danois avait pu ne laisser que peu de navires devant cette entrée, et mouiller avec le gros de son escadre devant celle du nord, d'où l'on surveillait facilement Marstrand. Il disposait en tout de sept vaisseaux, deux frégates et quelques canonnières portant mortiers et pièces de gros calibre, forces navales supérieures à celles des Suédois, mais insuffisantes, selon les capitaines danois, pour l'attaque d'une place telle que Mars-

trand et d'une citadelle aussi redoutable que Carlsteen.

Dans le conseil tenu à bord de l'amiral se succédèrent des observations capables d'ébranler les résolutions d'un chef moins intrépide et moins ferme que Pèder Wessel.

— Amiral, dit l'un des plus braves capitaines, la place de Marstrand est réputée imprenable, et un échec de nos armes compromettrait la sûreté de l'armée du roi Frédéric. Si les renseignements que vous avez obtenus sur les forces de l'ennemi ne sont pas exacts, si la garnison, nombreuse et bien commandée, arme convenablement les batteries de côte, en un mot, si nous sommes repoussés, qu'arrivera-t-il? Nos pertes rendront courage aux Suédois, leurs vaisseaux mettront sous voiles, les navires bloqués dans Gothenbourg se joindront à ceux de Marstrand, et la mer, que nous tenons aujourd'hui, redevenue libre, sera la voie par laquelle leur armée de terre recevra des renforts. Notre blocus de Gothenbourg protège le roi, car nous empêchons la jonction de l'ennemi, nous prenons ses convois de munitions et nous paralysons toutes ses opérations militaires.

— On peut, répliqua l'amiral, faire de semblables objections à tous les projets d'attaque. Vienne un

coup de vent qui nous disperse, viennent les glaces qui nous condamnent à l'immobilité, les Suédois pourront sur-le-champ profiter de ces circonstances. L'on m'affirme, d'autre part, que si leurs vaisseaux ne sortent pas de Marstrand, c'est faute de compléments d'équipages, sans quoi ils seraient évidemment en force pour rallier les navires bloqués dans Gothenbourg. Leur laisserons-nous le temps de prendre l'offensive? Une seule de vos observations me touche, messieurs les capitaines, vous doutez de l'exactitude de mes renseignements. Très-bien!... Je jure donc devant Dieu qu'avant peu de jours je saurai aussi bien que les ennemis eux-mêmes quelles sont leurs ressources, leurs forces, leurs positions. Après quoi, messieurs, comme tout amiral doit avoir le courage de le faire, je prendrai sur moi, sur moi seul, la responsabilité des événements.

Sur ces mots, il congédia le conseil, dont les membres, fort surpris, se demandaient où et comment il se procurerait les documents si précis qu'il avait juré d'obtenir.

Pèder Wessel vient de concevoir le plus audacieux dessein. Pour satisfaire à l'esprit de prudence de ses conseillers, il s'engagera personnellement dans la plus téméraire et la plus romanesque des aventures



— Le *Siccle* a reçu la lettre suivante :

« Paris, 27 février 1864.

» Monsieur et cher ancien collègue,

« C'est avec tristesse que je vous prie de vouloir bien insérer cette note dans le *Siccle*.  
» Le *Moniteur* de ce matin publie, au sujet de la tombe de mon père à Magdebourg, un article où se témoigne pour cette tombe une égale sollicitude de la part du conseil municipal de cette grande ville et de celle du gouvernement français.

» Je n'en parlerais qu'avec reconnaissance si ce même article ne contenait une insinuation malveillante. La tombe de Carnot, pieusement visitée par son fils, et l'année dernière encore par un de ses petits-fils, n'a jamais cessé d'être l'objet de tous les soins auxquels a droit un dépôt aussi sacré.

» J'ignore quels faits ont pu donner lieu à l'interprétation du journal officiel, et j'écris à Magdebourg pour m'en informer.

» Recevez, je vous prie, monsieur et cher ancien collègue, l'assurance de toute ma considération.  
CARNOT. »

— On lit dans le *Moniteur* (partie non-officielle) :

« Les journaux ont publié une lettre adressée, le 4 février dernier, par M<sup>sr</sup> le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, à son clergé, et rapportant des paroles qu'aurait prononcées le Saint-Père en recevant les curés du diocèse de Lyon, qui s'étaient rendus à Rome afin d'obtenir la conservation de l'antique liturgie de l'Eglise lyonnaise, qu'il était question de modifier.

» Le langage prêté dans cette lettre au Souverain Pontife et les termes dans lesquels Sa Sainteté se serait plainte de l'intervention du gouvernement de l'Empereur ont paru fort extraordinaires.

» Nous apprenons que l'ambassadeur de France près le Saint-Siège a exprimé au cardinal Antonelli le pénible étonnement que lui avait causé la lecture de cette pièce. Son Eminence, après avoir pris les ordres du pape à ce sujet, a répondu à M. de Sarliges « que Sa Sainteté était tombée des nues quand on avait mis sous ses yeux la lettre du cardinal de Bonald; qu'elle trouvait que cette publication était déplorable, et qu'une indiscretion qui ne respectait pas les quatre murs du cabinet du souverain pontife était de nature à lui ôter toute liberté d'esprit quand il causait avec des fidèles; que, de plus, Sa Sainteté avait prié le secrétaire d'Etat de rapporter à M<sup>sr</sup> de Bonald l'expression de son mécontentement au sujet de cette publication, et que le cardinal Antonelli se disposait à remplir immédiatement les ordres du Saint-Père. »

— Greco, Trabucco, Imperatori et Scaglioni, à l'époque de leur arrestation, c'est-à-dire le 3 janvier, furent écroués à Mazas. Ils n'en avaient été extraits que quelques jours seule-

ment avant l'ouverture des débats pour être amenés à la Conciergerie. Là, ce sont eux qui inaugurèrent les nouveaux bâtiments de la maison de justice où le régime cellulaire a été introduit.

Les quatre Italiens viennent d'être réintégrés dans la maison d'arrêt de Mazas : vendredi, immédiatement après l'arrêt de condamnation rendu, ils ont été conduits dans une voiture cellulaire qui attendait la fin du procès, puis dirigés sur Mazas.

Imperatori seul a vivement récriminé contre Greco. Ses récriminations ont même paru assez violentes pour que l'on crût prudent de placer deux gendarmes entre les deux condamnés. Les trois autres n'ont manifesté aucun chagrin. Ils paraissaient d'ailleurs tous préparés à la peine prononcée contre eux. Une seule idée, idée fixe du reste depuis longtemps, préoccupe toujours Trabucco. Il a bien demandé à la cour de lui laisser emporter son inséparable cor de chasse, mais il craint que l'administration ne fasse pas droit à ses réclamations.

C'est à tort que le rédacteur judiciaire de la *France* a fait dire au procureur-général qu'il requerrait l'application des mêmes peines pour Mazzini que pour ses complices. Il n'a point été et il ne pouvait en être question devant le jury, par la raison toute simple et élémentaire que Mazzini est contumace. La cour d'assises, dans une audience ultérieure, s'occupera, sans l'assistance du jury, des faits relatifs à Mazzini.

— Les nouveaux billets de 50 francs, que la Banque de France est autorisée à émettre seront livrés à la circulation le 1<sup>er</sup> avril.

— Deux navires allemands, *Ernest Jakob* et *Myrrha*, ont été saisis par les bâtiments danois, et une grande partie de leur cargaison a été expédiée à Copenhague.

— Il est positif que M. Bravay se portera pour la troisième fois, candidat aux élections du Gard.

## Chronique Locale.

La cour de cassation vient de rejeter le pourvoi de Girault, condamné à la peine de mort, aux dernières assises de Maine-et-Loire. Nous croyons savoir que l'honorable défenseur de Girault, M. Cubain, a préparé une demande en grâce que Girault, doit adresser à l'Empereur.

Nous sommes informés que l'avant-projet du chemin de fer de Laval à la Loire va décidément être soumis à l'enquête d'utilité publique, toutes les pièces nécessaires pour cette instruction étant préparées.

On sait que deux tracés sont proposés; ils sont dirigés de Laval, l'un sur Angers par Châteaugontier et Châteauneuf, point à partir duquel ce tracé emprunte, jusqu'à Angers, la li-

gne venant du Mans; l'autre sur Nantes, par ou près Craon, Soudan, Châteaubriant et Niort.

L'enquête à laquelle il doit être procédé a pour objet de discuter les avantages respectifs des deux tracés en offrant au public un moyen de présenter ses observations.

L'amendement suivant, qui a obtenu l'assentiment d'un certain nombre de membres de la chambre vient d'être présenté par plusieurs députés :

« Amendement au budget de l'exercice 1865 :

» Les dispositions des trois premiers paragraphes de l'article 21 de la loi du 17 mars 1852, relatifs à l'exemption, accordée exceptionnellement à sept départements du droit de consommation pour les eaux-de-vie versées sur les vins, cessent d'avoir leur effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1865. »

Notre pays doit faire des vœux pour l'adoption de cet amendement, qui a pour but de faire cesser un privilège dont jouissent sept départements au préjudice des autres contrées vinicoles de la France.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Orléans, le 1<sup>er</sup> mars 1864.

Le Préfet du Loiret, à M. le Sous-Préfet de Saumur.

Le maximum de la crue de la Loire a été observé à Orléans le 29 février, à 11 heures du soir. Il s'est élevé à 1 m. 65 c. de l'échelle.

On lit dans le *Courrier d'Indre-et-Loire* :

Si nous sommes bien informés, une vingtaine des officiers mexicains internés à Tours sont au nombre des prisonniers qu'une récente décision impériale a autorisés à retourner dans leur patrie.

Ces officiers, nous assure-t-on, doivent prochainement s'embarquer pour retourner au Mexique.

On lit dans le même journal :

Dernièrement, une charrette chargée de sable, attelée d'un âne et conduite par un enfant, traversait le chemin de fer de Tours, à 500 mètres d'un train qui arrivait à toute vapeur. Un sinistre était imminent, quand un gendarme de la brigade de Châtillon-sur-Loire, M. Lévêque, se précipita sur l'animal, qui, avec l'obstination qui caractérise son espèce, refusa d'avancer ou de reculer. L'imminence du danger doubla les forces de Lévêque, qui souleva l'âne et la voiture, leur fit décrire un demi-tour et les maintint ainsi pendant que le train passait avec toute sa vitesse à quelques centimètres de ses deux jambes.

MAIRIE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les jeunes soldats ci-après désignés sont

invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à Saumur, avec leurs livrets militaires, pour une communication qui les intéresse.

1<sup>o</sup> Faison, Alexis, chasseur au 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs;

2<sup>o</sup> Pierrin, Aimable-Alexandre-Joseph, grenadier au 59<sup>e</sup> régiment de ligne;

3<sup>o</sup> Chevallier, François-Jean-Alexandre, au 2<sup>e</sup> régiment de carabiniers;

4<sup>o</sup> Guillot, François-Auguste-Xavier, dragon au 11<sup>e</sup> régiment de dragons;

5<sup>o</sup> Monier, François, 1<sup>er</sup> canonnier conducteur, régiment d'artillerie de la marine et des colonies.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Constitutionnel* :

L'insurrection polonaise, à laquelle on pensait généralement que l'hiver serait fatal, non-seulement s'est maintenue pendant cette rigoureuse saison, mais a fait des progrès, surtout dans le mois dernier.

Copenhague, 1<sup>er</sup> mars. — Un engagement a eu lieu hier sur la route de Ward à Fredericia, entre un escadron de dragons danois et deux escadrons prussiens.

Les Danois ont eu neuf blessés; ils ont fait prisonniers un officier, un médecin et vingt-huit hussards.

Voici la composition du ministère espagnol Mon-Novaliches telle que le télégraphe nous la donne :

MM. Mon, président sans portefeuille; Pacheco, ministre d'Etat; Mayans, justice; Marahesi, guerre; Salaverria, finances; Canovas, intérieur; Paréja, marine; Lopez Ballesteros, travaux publics; Ulloa, outre-mer.

Des bruits inquiétants circulent sur l'état de la santé du Pape. Quelques novellistes vont déjà jusqu'à désigner le successeur de Pie IX.

Nous ne sommes en mesure ni de démentir ni de confirmer ces bruits. (Le Pays.)

ETAT-CIVIL du 16 au 31 janvier 1864.

NAISSANCES. — 18, Emélie-Julie Bru-neau, à la Blanchisserie; — 19; Alexandre-Camille-Auguste Quenette, petite rue Saint-Nicolas; — Jean-Auguste Veber, rue Brault; — Louise Joulain, rue de la Visitation; — 22, Charles-Henri-Gaston Delavau, rue de l'Ancienne-Messagerie; — Louise Brunet, rue de la Montée-du-Fort; — 26, Alphonse Gauret, rue de la Visitation; — 27, Firmin Richer, rue de Fenet; — Georges Lecerf, route neuve d'Angers; — 29, Ferdinand-Jean-Baptiste Christiany, rue des Pottiers; — 30, François Gallais, rue de la Visitation.

MARIAGES. — 19, Etienne Haumasson, chapelier, 28 ans, de Saumur, et Marie-Louise Belard, chapelière, 19 ans, de Sau-

Il laisse au commandant Ole Budde, son capitaine de pavillon, ses ordres pour la journée et des instructions cachetées à n'ouvrir que le lendemain; puis, déguisé en marchand de poissons, il se fait jeter sur la côte, se rend au marché de la ville, la parcourt dans tous les sens, ose même aller offrir son poisson à bord des navires suédois, et, grâce à ce stratagème, qui obtient un plein succès, il a tout le temps d'étudier par lui-même le fort et le faible de l'ennemi.

Il combine un plan d'attaque complet, et, peu de jours après, l'exécute avec autant de bonheur que d'habileté. Ses canonniers commencent le bombardement, tandis qu'il établit sur un îlot une batterie pour foudroyer celles du port. — Bientôt il est en mesure d'opérer un débarquement sur l'île même de Marstrand, de s'emparer des batteries suédoises et d'ouvrir le feu contre le fort de Carlsteen.

Il somme alors l'escadre suédoise et la citadelle de se rendre à discrétion. Pareille ouverture devait évidemment être repoussée; mais les pourparlers qui l'ont suivie lui ont donné le temps de disperser ses éclaireurs dans le pays, et de recueillir une foule de précieux renseignements. — Il voudrait, mais en vain, ne pas détruire l'escadre ennemie. Il ne peut,

c'est là le sujet de ses regrets, que la bombarder. Sur seize bâtiments, onze furent coulés bas ou incendiés, soit par les Danois, soit par les Suédois eux-mêmes. Tordenskjold, malgré tous ses efforts, ne put sauver et capturer qu'un vaisseau, deux frégates, une galéasse et une canonnière.

Maitre du port et de la ville, il est fort loin d'avoir vaincu. Carlsteen, commandé par le colonel Daukivart, ouvre le feu sur Marstrand, dont les malheureux habitants sont ainsi bombardés par leurs compatriotes.

Mû par le plus noble des sentiments d'humanité, le jeune contre-amiral prend les habitants sous sa protection, propose un armistice pour leur faire évacuer la ville, et, mettant ses chaloupes à leur disposition, les fait transporter ce qu'ils ont de plus précieux dans l'une des îles voisines. — Une telle conduite ne saurait être assez louée. Elle témoigne des sentiments chrétiens qui animent Pèder Wessel, et augmente l'estime due à la loyauté de son caractère.

A peine le transbordement est-il achevé, que de part et d'autre le bombardement recommence. La ville et le port, où les canonnières danoises sont amarrées, répondent au feu de la forteresse, qui par

sa position naturelle semble devoir conserver l'avantage.

Mais la fortune complète ce qu'avait commencé l'audace. Par trois fois les bombes danoises répandent l'épouvante dans Carlsteen. L'une d'elles fait sauter un caisson de poudre; une autre fracasse la voûte du pavillon occupé par le colonel Daukivart, dont la femme, prise de terreur panique, demande la capitulation à grands cris. Enfin, vers la fin du siège, lorsque, par une foule de moyens adroits, Pèder Wessel est parvenu à faire croire que ses forces sont cent fois supérieures à celles qu'il commande, une troisième explosion achève de mettre la garnison aux abois.

Daukivart, mal renseigné, cède aux instances de sa femme. Sa faiblesse, hélas! lui coûtera la vie. Au lieu de suivre les conseils de Tordenskjold, qui l'engageait à ne plus retourner en Suède, il osa s'y rendre, fut jugé, condamné à mort et fusillé.

Peu de jours après la prise de Marstrand et de Carlsteen, l'infatigable Tordenskjold se propose d'enlever de même la forteresse de Nyelbsbourg. Quelques succès partiels lui permettent d'espérer une victoire complète.

Cependant les Suédois opposent une résistance

qui prolonge les opérations, et le roi Frédéric IV a fait annoncer qu'il vient à Marstrand, où les lois de l'étiquette obligent le jeune vainqueur de se rendre pour lui remettre les clés de la place.

L'absence de Pèder Wessel fut déplorable pour les Danois. Repoussés par l'ennemi, non-seulement ils perdent tous les avantages déjà obtenus, mais encore sept de leurs navires.

La nouvelle de cet échec est apportée à Tordenskjold à l'instant même où Frédéric IV vient de le nommer vice-amiral, en récompense de la prise de Marstrand.

— Mes navires! mes sept navires! je veux que mes sept navires me soient rendus! s'écrie-t-il avec colère. Et sur-le-champ il écrit au commandant de Nyelbsbourg en le sommant de les lui renvoyer, sinon, ajoute-t-il, on le verra venir les reprendre lui-même et se venger d'une manière éclatante.

Ce message est reçu avec dédain, mais Tordenskjold n'en aura pas le démenti.

(La suite au prochain numéro.)



mur; — Henri Laumonier, notaire, 33 ans, de Saumur, et Esther-Blanche-Marie Picherit, sans profession, 20 ans, de Saumur; — Joseph-Marie Courlier, tailleur d'habits, 51 ans, de Saumur, et Marie-Silvine Regnier, sans profession, 16 ans, de Saint-Nazaire; — 20, Pierre Albenque, tailleur d'habits, 40 ans, de Saumur, et Charlotte Dewilde, couturière, 56 ans, de Saumur; — Louis-Victor Huau, vétérinaire en second au régiment de la garde impériale, 52 ans, de Melun, et Marie-Fanelly Martinet, sans profession, 23 ans, de Saumur; — 25, Jean Chataigner, employé de

commerce, 27 ans, de Paris, et Rosalie-An-toinette Boussiron, couturière, 23 ans, de Saumur; — 27, Aimable-Mary Pастey, journalier, 34 ans, de Saumur, et Marie-Louise Champrobert, sans profession, 19 ans, de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Marie Bourdon, en religion sœur Marie-de-la-Charité, 79 ans, à la Providence; — 18, Delanoue, mort-né, rue de la Visitation; — 19, Jean-Remy Jamain, marchand forain, 66 ans, rue de la Petite-Bilange; — 20, Pierre-Joseph Huchon, rentier, 78 ans, rue de Fenet; — 21, Marie Geneviève-

Jeanne Viandier, rentière, 85 ans, veuve René-Louis Brunet, rue du Puits-Neuf; — Louis Tailleur, cavalier de première classe, à la 6<sup>e</sup> compagnie de cavaliers de remonte, 39 ans, à l'Hôpital militaire; — 22, Marie Angeliame, journalière, 64 ans, veuve Jacques Besnier, à l'Hôpital; — Clément-Ernest Millon, cinq semaines, rue des Moulins; — 25, Anne Tes-nier, blanchisseuse, 75 ans, veuve Michel-François Brevet, rue de la Porte-du-Bourg; — Hermine-Léonie Massacry, 4 semaines, rue de la Basse-Ile; — Luc-Mathurin Beaumont, tisserand, 75 ans, à la Providence; — 26, Ma-

rie Masse, 4 ans, rue du Pressoir-Saint-An-toine; — 28, Brault, mort-né, rue de Notre-Dame; — 29, Joséphine-Charlotte Bauge, propriétaire, 77 ans, épouse Charles-René de Baillou, rue du Petit-Mail; — 30, Renée Bou-greau, propriétaire, 69 ans, veuve Joseph Launay, aux moulins du Petit-Puy; — Julie Lalande, couturière, célibataire, à l'Hôpital; — 31, Fortuné-Léopold Grosjean, employé au chemin de fer, 44 ans, rue de la Petite-Bilange.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Le plus utile et le meilleur marché de tous les journaux financiers — accompagné d'une PRIME EXCEPTIONNELLE

# FR. 4 AN PAR MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS 4 AN FR.

ET DE TOUTES LES VALEURS COMPORTANT REMBOURSEMENT AVEC PRIMES OU LOTS QUELCONQUES A GAGNER

JOURNAL INDISPENSABLE AUX CAPITALISTES, AUX ACTIONNAIRES ET AUX RENTIERS, PARAISSANT TOUS LES MOIS

DONNANT — en outre de la liste officielle de tous les Tirages, en France et à l'Etranger — une rédaction complète, embrassant toutes les questions de Bourse et de Finance, et publiant le taux et l'époque de paiement de tous coupons, intérêts et dividendes, les conditions d'amortissement de tous emprunts d'Etat, de Villes, de Chemins de fer, etc.

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF: J. PARADIS.

Rédacteur du bulletin financier du Constitutionnel.

Les abonnés de la première série ont seuls droit à cette faveur exceptionnelle, d'ici au 22 mars. — On peut recevoir d'autres numéros d'obligations du Crédit foncier, en envoyant 1 fr. 20 c. en timbres-poste pour chaque numéro d'obligation demandé en plus.

L'administration se charge de l'encaissement de tous les coupons, à raison de 40 c. pour 100 fr., soit 3 cent. par coupon de 7,50. — Retour des fonds immédiat et franco.

BUREAUX, 4, RUE BONAPARTE.

**ANNONCES LEGALES.**  
La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir:  
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Faillite du Comptoir-d'Escompte de Saumur.  
MAISON ARRAULT ET C<sup>ie</sup>.  
2<sup>e</sup> DIVIDENDE DE 25 0/0.

MM. les créanciers de la faillite sont prévenus, qu'un 2<sup>e</sup> dividende de 25 pour cent à valoir sur le montant de leurs créances, sera distribué du 11 au 20 mars 1864.

Ils sont invités à se présenter du 11 au 20 mars 1864, au bureau des syndics, rue des Basses-Perrières, 12, à Saumur, pour retirer leurs mandats de paiement.

Il sera indispensable de présenter aux syndics le titre d'admission à la faillite, c'est-à-dire le bordereau vérifié de la créance.

Les créanciers qui ne se présenteraient pas dans le délai qui vient d'être indiqué, s'exposent à ce que le dividende leur revenant soit de nouveau déposé à la caisse des consignations, et, dans ce cas, les formalités à remplir et les frais qui pourront en résulter, seront à leur charge personnelle.

Les syndics de la faillite Arrault et C<sup>ie</sup>,

LAIR. FOUQUET.  
Saumur, 1<sup>er</sup> mars 1864.

**A VENDRE**  
Ensemble ou par lots,  
LA SUPERFICIE DU TERRAIN  
de  
LA MINOTERIE DE SAUMUR  
Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur.  
S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

**BOUTEILLES**  
**A VENDRE**  
A prix réduits.  
S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

Etude de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault, successeur de M. HUDAULT.

**VENTE**  
DE  
**MARCHANDISES NEUVES**  
Après décès et cessation de commerce,

Autorisée par jugement du tribunal de commerce de Saumur, en date du 2 octobre 1865.

Le dimanche 6 mars 1864 et le lundi suivant, s'il y a lieu, à midi, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault, procédé à la vente à l'encan des marchandises qui composaient le fonds de commerce de ROUENNERIE et de NOUVEAUTÉS exploité à Fontevault par la veuve GEORGES HAAS, lesquelles marchandises dépendent aujourd'hui, tant de la communauté qui a existé entre Jean-Georges Zanger et dame Françoise Morannes, son épouse décédée, que de la succession de cette dernière.

On vendra :

Draps de diverses couleurs, droguet, étoffes pour pantalons et gilets, toile, coutil, flanelle, coton, ras vert, stoff, doublure, castorine, orléans, velours, mousseline, rubans, tulle, etc.

On paiera comptant, plus 5 pour cent. (90)

**A CÉDER**  
UN BON FONDS  
D'ÉPICERIE, DROGUERIE  
ET MERCERIE,  
Exploité depuis 90 ans, de père en fils, à Bourgueil, où il existe un des plus forts marchés du département.  
S'adresser à M. HUARD, propriétaire de ce fonds, à Bourgueil (Indre-et-Loire). (102)

**A LOUER**  
DE SUITE,  
Ou pour la Saint-Jean 1864,  
**UNE BELLE MAISON**  
Située au Pont-Fouchard.  
S'adresser à M. SEGRIS, rue d'Orléans. (60)

**MAISON A LOUER,**  
Située rue de la Petite-Douve, 11,  
Anciennement habitée par M. Du-chemin, substitut.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LABICHE, avoué.

**MAISON A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
Rue du Puits-Neuf, 22.

**UNE MAISON**  
**AVEC JOLI JARDIN,**  
Située près le bureau d'octroi de Notre-Dame,

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean,  
**A VENDRE**  
**OU A ARRENTER.**  
S'adresser à M. SIMON, marchand de chaussures, rue Saint-Jean.

**CARRIÈRES DE GRÈS,**  
Appartenant à la commune de Rou-Marson.

Le dimanche 15 mars 1864, il sera procédé à l'adjudication aux enchères, du droit d'extraire de la pierre de grès sur les parties désignées par un plan, sur les landes appartenant à la commune de Rou-Marson.  
S'adresser tous les jours, de midi à une heure, à la mairie de Rou-Marson, pour prendre connaissance du cahier des charges. (109)

**CHASSE A LOUER.**  
Le dimanche 15 mars 1864, heure de midi, il sera procédé à l'adjudication aux enchères, à la mairie de Rou-Marson, du droit de chasse à louer sur les biens communaux de ladite commune.  
S'adresser à la mairie de Rou-Marson, tous les jours, de midi à deux heures, pour prendre connaissance du cahier des charges. (111)

Une maison de draperie et nouveautés DEMANDE UN EMPLOYÉ et UN APPRENTI.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1864,  
**UNE MAISON AVEC JARDIN,**  
Rue du Pavillon,  
Occupée par M. FREY.  
S'adresser à M<sup>lle</sup> TESSIÉ, rue de la Petite-Bilange, n<sup>o</sup> 40. (687)

**AVIS**  
AUX PROPRIÉTAIRES DE VIGNES.  
M. GIRARD, marchand de bois à Saumur, informe MM. les propriétaires de vignes qu'il a dans le bois de Pocé, une grande quantité de moussiers pour les vignes et de bonnes bourrées. (95)

**TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES**  
Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc., 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. franco par la poste.  
Envoyer un mandat de poste, ou des timbres poste à 20 c., à M. LEBEUR, quai Saint-Michel, 32, à Paris.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 1 <sup>er</sup> MARS.			BOURSE DU 2 <sup>e</sup> MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	66 35	»	»	66 25	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	95 60	»	»	95 70	»	10
Obligations du Trésor. . . . .	437 50	»	»	437 50	»	»
Banque de France. . . . .	3300	»	»	3320	20	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1255	»	15	1260	15	»
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	1235	»	15	1215	»	20
Crédit Agricole. . . . .	650	»	»	650	»	»
Crédit industriel. . . . .	730	»	2 50	727 50	»	2 50
Crédit Mobilier. . . . .	1056 25	3 75	»	1060	3 75	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	835	»	»	835	»	»
Orléans (estampillé). . . . .	1005	»	»	1003 75	»	1 25
Orléans, nouveau. . . . .	845	3 75	»	845	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	952 50	2 50	»	957 50	5	»
Est. . . . .	478 75	»	»	478 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	927 50	»	»	930	2 50	»
Lyon nouveau. . . . .	875	»	»	887 50	12 50	»
Midi. . . . .	657 50	»	»	660	2 50	»
Ouest. . . . .	515	»	2 50	518 75	3 75	»
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1712 50	2 50	»	1720	7 50	»
Canal de Suez. . . . .	477 50	7 50	»	481 25	3 75	»
Transatlantiques. . . . .	515	»	5	515	»	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	67 80	»	10	68	»	20
Autrichiens. . . . .	405	»	3 75	403 75	»	1 25
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	518 75	3 75	»	521 25	2 50	»
Victor-Emmanuel. . . . .	377 50	»	1 25	375	»	3 75
Russes. . . . .	»	»	»	»	»	»
Romains. . . . .	350	»	2 50	351 25	1 25	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	617 50	5	»	617 50	»	»
Saragosse. . . . .	585	»	6 25	590	5	»
Séville-Xérès-Séville. . . . .	460	»	1 25	45 75	»	1 25
Portugais. . . . .	375	»	7 50	380	5	»
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr. •</b>						
Nord. . . . .	305	»	»	305	»	»
Orléans. . . . .	295	»	»	293 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	292 50	»	»	292 50	»	»
Ouest. . . . .	292 50	»	»	292 50	»	»
Midi. . . . .	293 75	»	»	293 75	»	»
Est. . . . .	292 50	»	»	293 75	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.